

Dossier d'inscription BAFA



BAFA de Territoire Sel et Vermois



Dates de la session : du au

Lieu de la session.....

A pris connaissance que ce stage aux dates fixées se déroule en demi-pension

Prénom :

Nom :

Date de naissance : / / Sexe : M F

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. Fixe : / / / / Tél. Portable : / / / /

E-mail :@.....

N° Allocataire CAF :

Du samedi 20 au samedi 27 octobre 2018
 Au Prieuré à Varangéville

La Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois a décidé de soutenir financièrement une formation pour l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. Elle aura lieu à Varangéville du 20 au 27 octobre au 2018.

Pièces à fournir au dossier

- Une photo collée sur la fiche d'inscription
- 3 enveloppes timbrées (tarif en vigueur 50 gr) sans adresse
- Le(s) chèque(s) de règlement de votre stage = 150,00 € + 13,00 € (coût de l'adhésion individuelle) à l'ordre de l'Union Régionale des FRANCAS DU GRAND EST.

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e) (père, mère ou tuteur légal)
 NOM et PRENOM.....

Après avoir pris connaissance des conditions générales de fonctionnement des stages Francas, déclare autoriser, ma Fille/mon Fils.....

à s'inscrire à la session mentionnée, au verso et à participer à toutes les activités prévues durant le stage et autorise à sortir seul (e) pendant les temps libres prévus au programme.

J'autorise le Responsable de la session à faire soigner mon enfant et à prendre toutes mesures, y compris l'hospitalisation et/ou intervention chirurgicale, nécessitée par son état de santé, selon les prescriptions du corps médical consulté. Dans ce cas, je m'engage à rembourser aux Francas les frais engagés

En cas d'exclusion de mon enfant en cours de stage, je m'engage à prendre les dispositions utiles pour assurer son retour au domicile sans délai.

Je certifie exacts les renseignements figurant sur la fiche d'inscription.

Signature du père, mère ou tuteur.

A Le

Elle part d'un double constat. Les associations locales d'éducation populaire font face à un manque récurrent de personnel qualifié pour encadrer les jeunes et adolescents durant les périodes de vacances scolaires.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a constaté que notre territoire était largement sous la moyenne départementale en ce qui concerne le nombre de BAFA.

La volonté politique de la Communauté de Communes est de répondre à ces manques. Le coût de la formation BAFA sera fortement diminué. Les différentes fédérations sont parties prenantes dans ce stage.

Ces acteurs divers mais associés ne peuvent qu'être gage de succès.

David FISCHER, Président de la Communauté de Communes Sel et Vermois

Christian FORGET, Vice-Président Éducation Populaire de la Communauté de Communes Sel et Vermois

Engagement du candidat

Je soussigné (e)sollicite mon inscription pour la session de formation organisée par l'ADMR, les Foyers Ruraux de Meurthe & Moselle, les Francas, la MJC de Dombasle-sur-Meurthe et la MJC de Saint-Nicolas de Port.

Fiche à renvoyer aux Francas DU GRAND EST

Retournez la fiche d'inscription correctement remplie et signée :

LES FRANCAS GRAND EST, Guillaume GIAMPIETRO 8 Allée de Mondorf Les Bains, Bâtiment Les Mésanges 54500 VANDOEUVRE LES NANCY



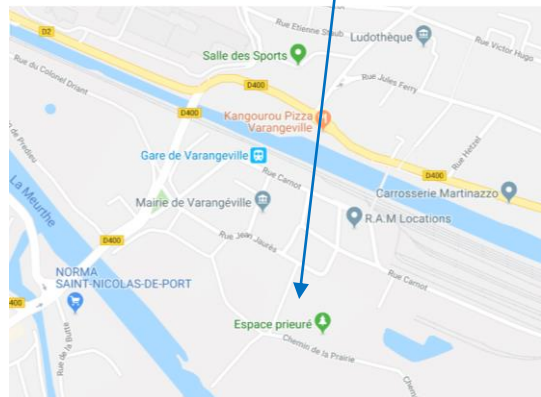
LES SPÉCIFICITÉS DE NOTRE FORMATION :

- connaissance du territoire et du tissu associatifs (richesses, forces et atouts...)
- Techniques d'animation (le jeu, imaginaire et créativité....)
- Le handicap
- La laïcité
- La posture au travail (le CEE, droit du travail...)
- Veillée montage de tentes et veillée spectacle



LES THÈMES ABORDÉS :

- La connaissance de l'enfant et de l'adolescent, de leurs besoins et des étapes de leur développement,
- Le rôle éducatif des accueils collectifs de mineurs et la place de l'animateur,
- La connaissance et l'expérimentation d'activités répondant à leurs besoins et favorisent leur bien-être et leur développement harmonieux,
- La connaissance du fonctionnement des Accueils Collectifs de Mineurs,
- L'organisation d'un groupe d'enfants et d'adolescents à travers l'aménagement des espaces, le respect des rythmes et des besoins spécifiques, la gestion du temps, la prise en compte de leurs attentes et leurs projets ...
- La connaissance des différents éducateurs de l'enfant (notamment ses parents) et des diverses influences qui contribuent à son éducation,
- Le travail en équipe autour d'un projet pédagogique
- la connaissance des richesses et spécificités du territoire



LE CURSUS DE FORMATION :

Inscription : être âgé de 17 ans au premier jour du stage.

Formation en trois étapes à effectuer dans un délai de 30 mois maximum. Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la formation générale et le stage pratique.
 Les structures du territoire s'engagent à accompagner les stagiaires tout au long de leur parcours de formation = accueil en stage pratique, embauche après diplôme, accompagnement pédagogique....



1

→ **SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE**
 Durée : **8 jours consécutifs ou discontinus**. À l'issue de cette session, l'appréciation satisfaisante confère la qualité « d'animateur stagiaire » (valable uniquement durant le délai de la formation au BAFA). Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la formation générale et le stage pratique.



2

→ **STAGE PRATIQUE**
 Durée : **Minimum 14 jours** en accueils de loisirs ou séjours de vacances déclaré en tant qu'Accueil Collectif de Mineurs auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.



3

→ **SESSION D'APPROFONDISSEMENT**
 Durée : **minimum 6 jours**. Son but est de compléter la formation du candidat et de faire un bilan des deux étapes précédentes.

COÛT DE LA FORMATION :

150,00 € les 8 jours de formation (repas et matériel pédagogique compris)

LES AIDES À LA FORMATION BAFA :

Se renseigner auprès du Conseil Départemental de Meurthe & Moselle, de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, de sa commune de résidence, des fédérations d'Éducation Populaire et des Conseils d'Entreprise des parents.